Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

BELGIQUE – Saisie d’OGM interdits

Par Christophe NOISETTE

Publié le 27/08/2004

Le maïs GA21, non autorisé dans l’Union européenne, a été découvert par l’Agence fédérale de la sécurité alimentaire (AFSCA) dans une préparation pour soufflé de soja frit importée des Etats-Unis. Le lot (16 emballages) dans sa totalité n’est pas entré en consommation et sera détruit. A ce jour 167 échantillons ont été analysés dont 140 depuis l’application du Règlement européen, avec un seul résultat positif.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/belgique-saisie-dogm-interdits/